

COMMUNIQUE FINAL DU SOMMET DE LA CEEAC

La 13e Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) s'est tenue les 30 et 31 octobre 2007 à Brazzaville, en République du Congo sous la présidence de son Excellence M. Denis Sassou – Nguesso, Président de la République du Congo et président en exercice de la CEEAC.

Ont pris part aux travaux, leurs Excellences :

M. François Bozizé Yangouvonda, Président de la République Centrafricaine ;

M. Joseph Kabila Kabangué, Président de la République Démocratique du Congo ;

M. Omar Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise ;

M. Fradique Bandeira Melo De Menezes, Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;

M. Fernando Da Piedade Dias Dos Santos, Premier Ministre, chef du Gouvernement de la République d'Angola ;

M. Gabriel Ntizezerana, 2e Vice-Président de la République de Burundi ;

Chief Inoni Ephraïm, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Cameroun ;

M. Ricardo Mangué Obame Nfoube, Premier Ministre de la République de la Guinée Equatoriale ;

M. Nouradine Delwa Kassiré, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Tchad.

Ont également pris part à la cérémonie d'ouverture, les hautes personnalités ci-après :

Pour la Commission de l'Union Européenne :

S.E. Mme Dominique Pavard, Ambassadeur, Chef de Délégation de la Commission Européenne en République du Congo ;

Pour les Nations Unies :

S.E. M. François Lonseny Fall, Représentant Spécial du Secrétaire général en République Centrafricaine ;

Pour les Organisations Internationales :

L'Union Africaine (UA)

La Banque Africaine de Développement (BAD) ;

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ;

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;

La Commission Internationale du Bassin Congo - Oubangui – Sangha (CICOS) ;

Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) ;

L'Institut sous régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et Evaluation de Projets (ISTA) ;

Le Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;

La cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq allocutions :

Celle du Général Louis Sylvain – Goma, Secrétaire général de la CEEAC ;

Celle de son Excellence M. François Bozizé Yangouvonda, Président de la République Centrafricaine ; Celle de son Excellence M. Denis Sassou – N'guesso, Président de la République du Congo, Président en exercice de la CEEAC.

Ainsi que des messages des Organisations suivantes :

Celui du Président de la République Centrafricaine ;

Celui du Président de la Commission de l'Union Européenne ;
Celui du Secrétaire général des Nations Unies.

La Conférence a présenté ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Denis Sassou – N'Gusso pour le dévouement avec lequel il a présidé aux destinées de la Communauté.

Abordant les questions inscrites à l'ordre du jour, la Conférence, compte tenu des enjeux, a invité les Etats membres à s'investir à faire de la CEEAC d'ici 2025, un espace de paix, de prospérité, de solidarité, un espace économique, politique et unifié.

Dans ce cadre, la Conférence s'engage à renforcer l'esprit de solidarité entre les Etats membres de la Communauté et à doter le Secrétariat Général de la CEEAC des moyens et pouvoirs à la hauteur de ses missions.

Reconnaissant les chevauchements et la duplication des efforts du fait de l'existence de la multiplicité d'institutions régionales d'intégration en Afrique Centrale, la Conférence a décidé de mettre en place un Comité de Pilotage en vue d'accélérer le processus d'harmonisation et de coordination des politiques, des programmes et des instruments d'intégration et de coopération des Communautés et d'aboutir à terme à une seule communauté d'intégration régionale en Afrique Centrale.

La Conférence a reconnu que l'intégration a un coût qu'il importe non seulement de bien évaluer, mais aussi de financer.

La Conférence a demandé à tous les Etats de s'acquitter de leur engagement aussi bien des arriérés que de leur contribution conformément à la nouvelle clé de répartition retenue par le Conseil des Ministres.

Enfin, la Conférence a instruit le Secrétariat général de convoquer en janvier 2008, un Conseil des Ministres extraordinaire en vue de l'adoption du budget général de la Communauté pour l'année 2008, comprenant d'une part, le budget de fonctionnement et d'autre part, le budget d'investissement sur la base du programme prioritaire de la région.

La Conférence a par ailleurs examiné la situation liée à la sécurité dans tous ses aspects dans la sous région de l'Afrique Centrale, ainsi que les efforts en cours pour restaurer la paix et la stabilité.

La Conférence félicite le Secrétariat général des progrès accomplis dans le développement de l'architecture de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale, notamment dans la mise en œuvre opérationnelle de la FOMAC et du MARAC et la mise en place d'une Direction des Actions politiques et diplomatiques. Elle exprime sa profonde reconnaissance aux partenaires internationaux pour l'appui apporté à ces efforts et encourage le Secrétariat général à poursuivre activement les collaborations en cours avec l'Union européenne à travers le Programme d'appui à la CEEAC en matière de prévention des conflits (PAPS) et la Facilité de paix.

Dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la stabilité, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement a donné mission au Comité des Ambassadeurs de la CEEAC d'étudier toutes les conditions de transfert d'autorité entre la CEMAC et la CEEAC en ce qui concerne la mission de paix en République Centrafricaine. Elle a également confirmé le déroulement de l'exercice Barh-El-Gazel aux dates prévues en République du Tchad.

Analysant la question du Commandement américain en Afrique (AFRICOM), la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a pris acte de l'information et a décidé de poursuivre ses consultations en vue de définir une position commune.

Pour le reste, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a entériné le Rapport du Conseil des Ministres.

En conséquence, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté les Déclarations et les Décisions suivantes :

Déclarations :

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sur le Gouvernement de l'Union et la marche vers les Etats-Unis d'Afrique ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la jeunesse et le sport en Afrique Centrale ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales (CER) ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur l'opérationnalisation du Protocole instituant le Réseau de Parlementaires de l'Afrique Centrale (REPAC) ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la sécurité transfrontalière en Afrique Centrale ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la violence à l'encontre des enfants ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la République du Burundi ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la République Centrafricaine ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la République Démocratique du Congo ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la République du Tchad ;

Déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la Gestion intégrée des ressources en eau en Afrique Centrale « Déclaration de Brazzaville » ;

Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur le développement du secteur de l'électricité en Afrique Centrale.

Décisions

Décision portant adoption du « Guide de l'observateur » de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

Décision relative à l'envoi de missions internationales d'observation électorale dans les Etats membres ;

Décision relative à la création d'une Unité chargée de la coordination de la lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en Afrique Centrale ;

Décision portant adoption du Plan d'action conjoint CEEAC-CEDEAO de lutte contre la Traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en Afrique de l'Ouest et du Centre ;

Décision relative à la création d'un Fonds régional de lutte contre la Traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en Afrique Centrale ;

6) - décision portant création d'une Unité chargée de Sport au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

7) - Décision fixant les régimes de sanctions pour non paiement des contributions par les Etats membres ;

8) – Décision accordant à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) le Statut d'organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

9) –Décision accordant au Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) le

Statut d'organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

10) – Décision portant adoption de la politique générale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles ;

11) - Décision portant adoption du plan d'action environnemental du NEPAD pour l'Afrique centrale ;

12) – décision portant révision du mécanisme de financement autonome de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

13) Décision fixant la clé de répartition des contributions annuelles au budget de la communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) par les Etats membres ;

14) – Décision portant à titre de régulation du budget général de la Communauté pour l'exercice 2006 ;

15) - Décision portant adoption du budget général de la Communauté pour l'exercice 2007 ;

16) – Décision fixant la date relative au calcul des arriérés des Etats membres sur la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI) ;

17) - Décision portant nomination du Contrôleur au secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

La conférence des Chefs d'Etats a adopté les recommandations du Conseil des Ministres concernant l'état de l'évolution des négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique Centrale et l'Union européenne. Elle a demandé aux Etats de l'Afrique Centrale de rester solidaires. A cet égard, la Conférence des Chefs d'Etat :

1 – Réaffirme l'engagement des Etats membres de la Configuration Afrique Centrale à signer l'APE avec l'Union Européenne ;

2 – Appuie la poursuite des négociations jusqu'à ce qu'elles aboutissent à la satisfaction des parties ;

3 – Donne mandat au Président du Conseil des Ministres de la Configuration Afrique Centrale et aux négociateurs en chef de la CEEAC et de la CEMAC, d'entreprendre une mission auprès de l'OMC pour expliquer la nécessité de la prolongation des négociations et demander son appui auprès des partenaires de l'Union européenne ;

4 – Demande à l'Union Européenne la prise en compte des besoins de la région relatifs à la mise à niveau des économies des Etats et des entreprises ainsi que les pertes de recettes douanières issues de la mise en œuvre de l'APE.

La conférence a décidé du maintien du Général Louis Sylvain-Goma au poste de Secrétaire général de la CEEAC pour un nouveau mandat. Elle a procédé aux nominations au sein du Secrétariat général de deux Secrétaires généraux adjoints :

Dr. Antonio Egidio De Souza SANTOS en qualité de Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Intégration Humaine, de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité en remplacement de l'Ambassadeur Nelson COSME, appelé à d'autres fonctions, auquel la Conférence a rendu un hommage mérité ;

M. Roger TCHOUGUI, en qualité de Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire en remplacement de M. Antoine Louis NTSIMI, appelé à d'autres fonctions.

La Conférence a décidé à l'unanimité de soutenir la candidature de M. Jean PING, Vice-Premier Ministre, chargé des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie de la République Gabonaise au poste de Présidence de la Commission de l'Union Africaine.

Par ailleurs, informée de la situation du trafic d'enfants en République du Tchad, la Conférence condamne cet acte odieux et criminel et exprime son soutien au Gouvernement et au peuple tchadiens.

Ensuite, la Conférence a décidé de tenir sa quatorzième session ordinaire en 2008, à Kinshasa,

République Démocratique du Congo. La République du Tchad devant abriter la session 2009.
A l'issue de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont hautement apprécié l'hospitalité dont ils ont été l'objet ainsi leur délégation durant leur séjour à Brazzaville. Ils ont aussi exprimé leur vive reconnaissance à son Excellence Monsieur Denis Sassou N'GUESSO, au Gouvernement et au peuple congolais pour leur contribution à la consolidation de la CEEAC.

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2007.

Pour la République d'Angola

S.E.M. Fernando Da Piedad Dias Dos Santos

Premier Ministre, Chef du gouvernement

Pour la République du Burundi

S.E.M. Gabriel NTISEZERANA , 2ème Vice-Président

Pour la République du Cameroun

S.E.M. Chief Inoni Ephraim, Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Pour la République Centrafricaine

S.E.M. François Bozizé Yangouvonda

Président de la République

Pour la République du Congo

S.E.M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République

Pour la République Démocratique du Congo

S.E.M. Joseph Kabila Kabangue

Président de la République

Pour la République Gabonaise

S.E.M. El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République

Pour la République de Guinée Equatoriale

S.E.M. R. Mangué Obame Foubé

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Pour la République Tchad

S.E.M. Nouradine Delwa Kassiré, Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Pour la République Démocratique de Sao Tomé et Principe

S.E.M. Fradique M. De Menezes

Président de la République